

Version: 3 / BE remplace la version: 2 /

ΒE

Date de révision: 15.06.2017

Date d'impression 29.06.17

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

neodisher EM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG

Mühlenhagen 85 D-20539 Hamburg

No. de téléphone +49 40 789 60 0 No. Fax +49 40 789 60 120

www.drweigert.com

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

GBK/ Infotrac: (USA domestic) 1 800 535 5053 or international +1 352 323 3500

Antigifcentrum / Centre Antipoisons: 070 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 3 H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour

l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Autres ingrédients

agents de surface non ioniques

No. CAS 68439-51-0

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006



neodisher EM

Version: 3 / BE remplace la version: 2 /

Date de révision: 15.06.2017

Date d'impression 29.06.17

Concentration

50

%

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

ΒE

Aquatic Chronic 3 H412

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Apres l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006



neodisher EM

remplace la version: 2/ Version: 3/BE Date de révision: ΒE

15.06.2017

Date d'impression 29.06.17

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Eliminer selon les réglementations en viaueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classe de stockage d'après TRGS 510

Classe de stockage d'après 10-13 Autres matières combustibles et non combustibles **TRGS 510**

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empecher de la respiration des vapeurs; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)

Utilisation	Contact permanent avec les mains		
Matériau approprié	néoprène		
Épaisseur du gant	>=	0,65	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,4	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	butyle		
Épaisseur du gant	>=	0,7	mm
Temps de pénétration	>	480	min



Date d'impression remplace la version: 2/ Date de révision: Version: 3/BE 29.06.17 ΒE

15.06.2017

Utilisation Contact de courte durée avec les mains

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant 0.11 >= mm

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection du corps

N'est pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

liquide Etat

Couleur incolore à faiblement jaunâtre

Odeur caractéristique

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

valeur pH

Valeur env. 6 8 à

Concentration/H2O 1 % 20 °C température

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

non déterminé Remarque point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

non déterminé Remarque

Point d'éclair

Valeur 200 °C env.

Le coéficient de l'évaporation

non déterminé Remarque

inflammabilité (solide, gaz)

évaluation non déterminé

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

g/cm³ Valeur 0,94

°C température 20

Hydrosolubilité

Remarque insoluble

solubilité(s)

non déterminé Remarque

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé



Date d'impression remplace la version: 2/ Version: 3/BE Date de révision: 29.06.17 ΒE

15.06.2017

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

dynamique

Valeur 50 mPa.s

20 °C température

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

température de décomposition

Remarque non déterminé

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces

DL50 mg/kg méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

agents de surface non ioniques

Espèces

DL50 2000 mg/kg

méthode 84/449, B.1 CEE

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces rat

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006



neodisher EM

remplace la version : 2/ Date d'impression Version: 3/BE Date de révision: ΒE

29.06.17 15.06.2017

DL50 5000 mg/kg méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

agents de surface non ioniques

Espèces

DL50 5000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne Remarque

sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne Remarque

sont pas remplis.

sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne Remarque

sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne Remarque

sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne Remarque

sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

non déterminé Remarque

Danger par aspiration

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne

sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

agents de surface non ioniques

Espèces guppy (Poecilia retculata)

CL 50 10 1 à mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode **OCDE 203**



Date d'impression remplace la version: 2/ Version: 3/BE Date de révision: 29.06.17 15.06.2017 ΒE

Toxicité pour les daphnies (Composants)

agents de surface non ioniques

Espèces Daphnia magna

CE50 10 1 à mg/l

Durée d'exposition 48 h

OCDE 202 méthode

Toxicité pour les algues (Composants)

agents de surface non ioniques

Espèces Scenedesmus subspicatus

CE50 1 à 10 mg/l

Durée d'exposition 72 h

méthode **OCDE 201**

Toxicité pour les bactéries (Composants)

agents de surface non ioniques

Pseudomonas putida Espèces

CE 0 100 mg/l

OCDE 209 méthode

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le



Version: 3 / BE remplace la version: 2 / Date de révision: Date d'impression BE 15.06.2017 29.06.17

service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	II n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

30 % et plus:

agents de surface non ioniques

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 2

de l'eau (Allemagne)

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

COV

COV (CE) 0 %

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.